



« **Monsieur le Premier ministre, l'enfance est une priorité. Agissez !** »

**Suite à la démission du gouvernement de François Bayrou, la Dynamique pour les Droits des Enfants, qui rassemble trente associations engagées sur l'enfance, exhorte le Président de la République Emmanuel Macron et son nouveau premier ministre Sébastien Lecornu, à enfin faire de l'enfance une priorité. La nomination du prochain gouvernement constitue une nouvelle occasion de joindre la parole aux actes, en créant un ministère de l'Enfance de plein exercice, réclamée par les associations.**

Les enfants, partout dans le monde, sont aujourd'hui les premières victimes des crises et des conflits. En France, ils ne sont pas épargnés. Alors que l'inflation fragilise les familles, la grande précarité et le mal-logement ne cessent de progresser. A la veille de la rentrée scolaire 2025, [plus de 2100 enfants ont dormi à la rue](#) ; c'est 30% de plus qu'en 2022. Tandis que la santé mentale des jeunes représente un défi crucial, les violences envers les enfants ne cessent d'augmenter et le secteur de la protection de l'enfance traverse une crise sans précédent. La [Dynamique pour les Droits des Enfants](#), qui rassemble trente associations et de collectifs mobilisés pour une meilleure effectivité des droits de l'enfant en France et dans le cadre de sa politique de solidarité internationale, s'alarme de la dégradation dramatique de leur situation.

Face à ces défis, l'action des précédents gouvernements a été insuffisante et fragmentée. En décembre dernier, nous [dénoncions l'absence de Ministère de l'Enfance](#) alors que les enfants représentent aujourd'hui un cinquième de la population. Nous avons [salué la nomination d'un Haut-Commissariat à l'Enfance](#) mais redoutons que ses moyens limités ne l'empêchent de résoudre les nombreuses problématiques de l'enfance. Et force est de constater que les sujets liés à l'enfance sont toujours aujourd'hui dispersés entre plusieurs ministères. Cette approche silotée est source d'inefficacité et d'un manque de vision cohérente pour l'avenir de nos enfants. Elle contredit l'esprit de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par la France il y a plus de 35 ans, qui exige une politique globale et interministérielle.

Seul un Ministère de l'Enfance de plein exercice permettrait d'aborder l'enfance de manière holistique : il piloterait l'élaboration, la mise en œuvre et la visibilité d'une stratégie nationale en faveur des enfants et des jeunes qui soit globale, transversale et intégrée, en Hexagone comme dans les territoires d'Outre-mer. Il œuvrerait également pour les enfants accompagnés dans le cadre de la politique de développement et d'action humanitaire de la France, en lien étroit avec le Ministère des affaires étrangères. Ce Ministère de l'Enfance siègerait de manière permanente au conseil des Ministres et se prononcerait sur les impacts qu'ont les autres champs des politiques publiques (immigration, justice, santé, éducation, protection, solidarité internationale...) sur les enfants, travaillant ainsi en interministérialité. Il veillerait également à ce que soit reconduit le Comité interministériel à l'enfance, qui ne s'est plus réuni depuis 2023. Alors que sera examiné dans les prochaines semaines un projet de loi de finances 2026, l'enfance doit être au cœur des débats budgétaires, afin que des fonds adéquats lui soient alloués.

Enfin, alors que la France traverse une crise démocratique sans précédent, il nous semble essentiel de renforcer les démarches de démocratie participative en y associant aussi les enfants et les adolescents, trop souvent exclus des décisions politiques, alors même qu'ils seront les plus touchés par leurs effets futurs. Nous demandons à ce que les enfants et les jeunes soient associés à l'élaboration et au suivi de ces politiques publiques, conformément aux principes de la CIDE et notamment qu'un conseil d'enfants

et d'adolescents soit mis en place auprès du Gouvernement, avec un rattachement au Ministère dédié et/ou au Haut-Commissariat à l'enfance.

*« Nous saluons l'engagement du Président de la République qui, lors de ses vœux pour son second mandat, avait fait de l'enfance une priorité. Les promesses doivent se traduire par des actes concrets. La création d'un ministère de l'Enfance, doté des moyens humains et financiers nécessaires, est un signal fort et un levier indispensable pour bâtir une politique ambitieuse et transversale. Ce ministère doit être le garant de la cohérence et de l'efficacité de l'ensemble des politiques publiques concernant les enfants, de la protection de l'enfance à l'éducation, en passant par la santé, le logement et la justice. Il reste à peine 18 mois pour passer de la parole aux actes ! »,* insiste Florine Pruchon, Responsable du pôle Plaidoyer de SOS Villages d'Enfants et Coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants.

Aujourd'hui, l'attente est immense. Nous appelons le Président Emmanuel Macron et son nouveau Premier ministre Sébastien Lecornu à saisir cette opportunité pour mettre en place une gouvernance à la hauteur des enjeux et faire de la France un véritable pays-champion des droits de l'enfant. Ce n'est pas seulement une question de justice sociale, c'est un investissement pour notre société présente et à venir.

#### Qui sommes-nous ?

La Dynamique pour les Droits des Enfants rassemble 30 organisations non gouvernementales, associations et collectifs engagés dans tous les domaines de l'enfance en France et à l'international. Tous sont mobilisés pour porter d'une seule voix, en direction des décideurs publics, des messages de plaidoyer pour une meilleure effectivité des droits des enfants en France et dans le cadre de sa politique de coopération internationale. Elle s'inscrit dans une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics sur les enjeux liés aux droits des enfants, notamment en termes de participation et de gouvernance d'ici à la fin du quinquennat, soit 2027.

En savoir plus : <https://www.dynamiqueenfants.org/>

#### Contacts presse :

- Florine Pruchon, coordinatrice de la Dynamique pour les Droits des Enfants et Responsable du pôle plaidoyer, SOS Villages d'Enfants France – [fpruchon@sosve.org](mailto:fpruchon@sosve.org) – 06.63.04.19.74
- Estelle Flabat, Chargée de communication presse médias, UNICEF France – [eflabat@unicef.fr](mailto:eflabat@unicef.fr)  
- 06.50.34.64.77